

Lieu de formation :

- À définir



Plages horaires :

- 09h00-12h30
- 13h30-17h00

Infos & inscription :

Aurélie RODRIGUEZ
02.32.23.42.88
contact@msa-
services-hn.fr



Public concerné :

- Tout personnel non électricien travaillant à proximité d'installations électriques ou susceptibles d'interagir avec du matériel électrique (maintenance, logistique, services généraux...). Ce personnel doit actualiser ses connaissances sur les risques électriques et savoir appliquer les consignes de sécurité dans son établissement.

Prérequis : Bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation.

Nombre de stagiaires :

- 4 à 10 maximum

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation



Durée de la formation :

- 10.50 heures heures (1,5 jours)

Délai d'accès :

- environ 12 jours

Tarif sur devis



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Consolidation des compétences initiales pour que le stagiaire soit capable de :

- Réaliser en sécurité des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques dans le respect des textes et de la norme NF C-18510.

Le recyclage est obligatoire selon les recommandations NF C 18-510 pour s'assurer que le personnel maintient ses compétences et connaît les dernières règles de sécurité électrique.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Actualiser ses connaissances sur la prévention des risques électriques selon la norme NF C18-510.
- Réviser la distinction des opérations électriques et non électriques, afin de maintenir la sécurité lors de toutes interventions (travaux, nettoyage, peinture, etc.).
- Se remémorer les fonctions et caractéristiques des matériels électriques dans les domaines BT et TBT.
- S'assurer de l'utilisation correcte des outils et équipements de protection adaptés.
- Réviser les procédures de mise en sécurité d'un circuit électrique avant intervention.
- Rafraîchir les gestes de sécurité pour les opérations simples telles que le remplacement de fusibles, lampes ou accessoires.
- Revoir les bonnes pratiques pour effectuer des raccordements hors tension, en évaluant correctement les risques.

CADRE DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et pratiques

- Apports théoriques : notions essentielles sur l'électricité (risques électriques, effets du courant sur le corps humain), se protéger et protéger les autres, connaissance des zones électriques et des dispositifs de sécurité.
- Démonstrations guidées : Présentation du matériel de protection individuelle (EPI) et des outils autorisés, explication des gestes techniques par le formateur.
- Mises en situation pratiques : Réalisation d'opérations simples et de manœuvres sur installations simulées ou réelles hors tension.

Modalités d'évaluations

Contrôle des connaissances

- Évaluation théorique : Questionnaire portant sur les notions essentielles (risques électriques, consignes de sécurité, procédures de mise hors tension, utilisation des protections individuelles et collectives).
- Évaluation pratique : Mise en situation simulée (Vérification de la maîtrise des gestes, évaluation de la rapidité d'intervention, contrôle de l'efficacité)

Formalisation de la formation

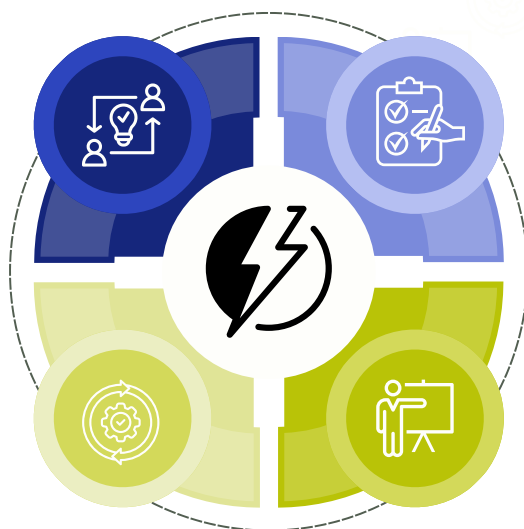
Pour un suivi maîtrisé

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

Intervenant

Une expertise au cœur de la pratique

- Un(e) formateur(rice) professionnel(le) assurera la formation.
- Formateur certifié spécialisé dans la prévention du risque électrique.



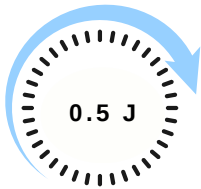
Dans le cadre de l'évolution continue des processus de formation et afin de garantir leur qualité, MSA Services Haute-Normandie assure le suivi des sessions. Un questionnaire de satisfaction est rempli par les stagiaires en fin de session, complété par une enquête auprès de l'employeur trois mois après la formation.

CONTENU DE LA FORMATION (DÉCOUPAGE TEMPS)

Module Obligatoire : Tronc Commun

Réviser et mettre à jour les connaissances et compétences déjà maîtrisées

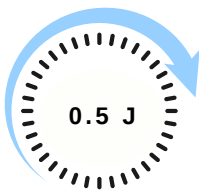
- Le Danger Électrique :
 - Révision des effets physiopathologiques du courant électrique (électrisation, électrocution, brûlures).
 - Rappel des causes d'accidents (contacts directs, contacts indirects, arcs électriques, courts-circuits).
- Domaines et Zones de Sécurité :
 - Mise à jour sur les domaines de tension (TBT, BT, HT).
 - Rappel des zones d'environnement électrique (Zone 4 - Travail, Zone 5 - Voisinage Renforcé, Zone 1 - Voisinage Simple) et des règles de distance.
- Organisation et Habilitation :
 - Révision du rôle et des responsabilités des différents acteurs de la sécurité (employeur, chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux/chantier, exécutant).
 - Vérification de la compréhension du principe de l'habilitation, sa validité, la signification des symboles et leurs limites.



Module Spécifique – Habilitation BS, BE, B0, B0V, H0, H0V

Les exercices et mises en pratique seront adaptés au niveau d'habilitation choisi

- Actualisation sur la reconnaissance des situations à risque et le respect des distances de sécurité.
- Révision et mise en pratique des opérations simples et manœuvres électriques selon l'habilitation, conformément à la norme NF C18-510.
- Focus sur les bonnes pratiques et les erreurs fréquentes à éviter.



Évaluation

- Théorique : QCM de remise à niveau.
- Pratique :
 - Vérification du port correct des EPI.
 - Réalisation d'opérations en respectant les consignes de sécurité.
 - Simulation d'intervention sur un accident électrique, en insistant sur la réaction correcte et la prévention

